

Soutien aux salarié-es de Lafarge à Oggaz en Algérie

En 2008, l'entreprise française *Lafarge* prend le contrôle de la cimenterie de Oggaz (Algérie). En cinq ans, un tiers des postes - 270 sur 800 - sont supprimés.

Alors que la production du site augmente pour atteindre des niveaux records, les ouvriers ont à subir une augmentation des charges de travail, l'arrogance de la direction et l'abandon des promesses de participation aux bénéfices sous forme de primes.

Les travailleurs désignent leurs délégués pour des négociations en novembre 2013. Dès la fin du mois, l'entreprise suspend 17 personnes dont les délégués.

Pourtant condamnée, l'entreprise refuse de les réintégrer et multiplie les sanctions : elle refuse notamment de verser les primes de suspensions prévues par la loi.

L'UGTA (Union générale des travailleurs Algériens) dissout l'union locale et retire ainsi la protection légale des représentants syndicaux.

Victimes de l'acharnement de l'entreprise Lafarge et de la bureaucratie syndicale aux ordres du pouvoir, les 17 suspendus entament le 09 mars 2014, une grève de la faim.

Alors que celle-ci dure depuis maintenant 24 jours, face aux pressions, les grévistes et ceux qui les accompagnent – dont les syndicalistes autonomes – manifestent ce mercredi 02 avril.

L'union syndicale Solidaires leur apporte tout son soutien et condamne sans réserve les répressions antisyndicales dont ils sont victimes tant de part de la transnationale *Lafarge* que de l'organisation qui n'a plus de syndicale que le nom.